



Formation de base 2019

Examens officiels 9 juin

Cours théoriques :

Dimanche 31 mars de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Dimanche 28 avril de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Dimanche 19 mai de 9h à 12h et de 13h à 17h.

(Horaires susceptibles d'être changés)

Cours pratiques :

Les cours pratiques seront organisés dans le cadre des modules de l'école d'équitation en fonction des participants. La participation à 3 cours pratiques minimum est obligatoire.

NB : le nombre de cours peut varier en fonction de l'évolution des groupes

Examen : Dimanche 9 juin 2019

Prix : Frs. 450.- par personne pour les cours de théorie.

Taxes d'examen : Attestation : 100.- / Diplôme : 130.-

L'attestation se déroule à pied uniquement. Le diplôme regroupe l'attestation et une partie à cheval en groupe sans saut d'obstacles. Il permet d'accéder à l'examen de brevet qui se réalise de façon individuelle.

Inscription et réservation auprès du bureau de l'accueil

Du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30.

Samedi de 9h30 à 16h30.

079 504 51 48

info@domainedurhone-bex.ch